

## **Conditions générales de vente et d'utilisation**

### CONDITIONS GENERALES DE LOCATION & VENTE

Pour toute acceptation de devis, un acompte correspondant à 50 % du montant total de votre commande vous est demandé.

Le solde est à régler le jour de l'enlèvement de votre commande, accompagné d'un chèque de caution (non encaissé) correspondant à 3 fois le montant total de votre commande.

Pour faciliter votre organisation, vous pouvez joindre au devis signé, le chèque de solde et de caution.

Le chèque de caution vous sera restitué quelques jours après inventaire des objets loués. La commande, la prise en charge, l'achat de matériel, implique de la part du client donneur d'ordre l'acceptation des conditions générales définies ci après.

Le fait que Memento Vintage ne se prévale pas à un moment donné de l'une ou l'autre des présentes conditions générales ne peut être interprété comme une renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Les produits loués par Memento Vintage sont anciens et d'occasion, ce sont des pièces rares et uniques et des objets de brocante ou d'antiquité. Ils sont donc loués en l'état. La location en l'état de ces produits anciens et d'occasion implique, de la part de tout locataire, l'acceptation et la pleine connaissance de l'usure du produit, de son ancienneté et de sa fragilité, qui en font aussi sa valeur et sa singularité.

En garantie de l'exécution du contrat, Memento Vintage se réserve la possibilité de soumettre la location et la vente à la présentation de certains documents. Un refus de louer ou de vendre pourra être opposé à un client (matériel non disponible, date incompatible, pièces justificatives absentes, dépôt de garantie absent, insolvabilité notoire du client, etc). Les informations énoncées par l'acheteur ou le loueur, lors de la prise de commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, Memento Vintage ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer.

#### 1 – TARIFS

Tous nos prix s'entendent au tarif en vigueur au jour du contrat.

Locations : le tarif s'entend pour une durée de 72 heures (du VENDREDI MATIN au LUNDI MATIN), toute location supérieure à cette durée fera l'objet d'accords particuliers et d'une facturation supplémentaire. Nos prix sont toutes taxes comprises, hors transport, mise en place, nettoyage, montage et démontage. La date et l'horaire de restitution du matériel sont impératifs et tout retard sera facturé selon le tarif en vigueur. L'enlèvement des articles loués s'effectue sur rdv (pris préalablement) au 6 Les Cours (35340) La Bouëxière, le vendredi matin entre 9h et 12h. La restitution s'effectue le lundi suivant sur rdv entre 9h30 et 12h.

Vente de matériel : nos prix s'entendent toutes taxes comprises, hors transport.

Prestation de services : nos prix s'entendent toutes taxes comprises, hors transport.

#### 2 - COMMANDE

Toute commande doit être passée par écrit et ne sera effective qu'après réception d'un acompte de 50% du montant global TTC, sauf conventions particulières contraires et sous réserve de la disponibilité du matériel au moment de la réception de la commande et d'un chèque de caution égal à trois fois la commande. Toute commande est personnelle au client et ne peut être cédée sans

l'accord de Memento Vintage. Un minimum de 100 € par commande s'applique, en-dessous, nous ne traiterons pas votre demande.

### 3 - ANNULATION DE COMMANDE

L'annulation totale ou partielle d'une commande, quelque soit la date, fera l'objet d'une facture d'au minimum 50% du montant de la commande annulée, sans jamais être inférieure aux frais déjà engagés au moment de l'annulation. Si l'annulation intervient moins de 3 mois avant la date de départ de la location ou de vente ou la prestation, la partie annulée sera due par le client et facturée dans sa totalité.

### 4 - CAUTION

Pour toute commande, un chèque de caution correspondant à 3 fois le montant total de la commande sera demandé au client, il ne lui sera restitué qu'au retour du matériel, après contrôle et après encaissement des factures. La caution sera renvoyée au client.

### 5 -TRANSPORT

Le tarif sera appliqué pour la livraison et la reprise selon le barème en vigueur. Toute manutention non prévue au devis initial et tout temps d'attente feront l'objet d'une facturation complémentaire. Lors de l'établissement de votre devis vous choisissez le ou les "pack" transport correspondant au nombre de kilomètres entre le lieu de votre réception et nos entrepôts situé 6 Les Cours, 35340 La Bouëxière.

Pour estimer le coût du transport et l'inclure dans votre devis, vous pouvez procéder de 2 façons différentes :

- Jusqu'à 20 km, aller, la livraison est gratuite .
- Au-delà de 20 kms, le prix sera de 3€ par kilomètre .

Exemple :

Si la distance de livraison est de 30 km, il vous faudra sélectionner 10 unités à 3€.

Le montant de ces frais sera estimatif; nous vérifierons l'exactitude des informations via Google maps (trajet le plus court), lors de la constitution de votre dossier de location.

Lors de la signature du contrat de location, nous déterminerons ensemble des dates et heures de livraison et reprise; il faudra donc veiller à les optimiser. Le coût du transport comprend le déchargement et le rechargement du camion, chacun n'excédant pas 30 minutes. Le cas échéant, une surcharge forfaitaire de 35€/heure entamée vous sera facturée. La livraison et le retrait se font exclusivement au pied du bâtiment, (si l'accès n'était pas possible par notre véhicule de livraison jusqu'au bâtiment, la réception ainsi que le rendu se ferait par vos soins aux portes de notre véhicule).

### 6 - MISE A DISPOSITION ET RETOUR DES MATÉRIELS EN LOCATION

La location prend effet au moment où le client prend possession du matériel dans notre entrepôt ou à la livraison. Le matériel pris à notre entrepôt doit, sauf accord écrit, être restitué au même endroit. La location sera due, que le matériel ait été utilisé ou non. Le client doit être présent lors de la livraison et de la restitution du matériel loué. Il reconnaît recevoir le matériel en bon état, apte au fonctionnement et en règle avec les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Le client s'engage à restituer les matériels loués, triés par catégorie, conditionnés dans leurs protections, bacs d'origine et rangés à l'identique de la livraison.

Un inventaire contradictoire sera effectué à la mise à disposition et au retour du matériel loué. Le client est tenu d'y assister afin de signer cet inventaire.

En l'absence de signature, aucune contestation ne sera admise et seul l'inventaire de Memento Vintage fera foi. Le matériel ne sera considéré comme restitué qu'après avoir fait l'objet d'un inventaire contradictoire ou, en cas de refus du client, d'un inventaire de la part de Memento Vintage, seul.

#### 7 - UTILISATION - NON RESTITUTION – RÉPARATION

Le client s'engage à utiliser les matériels loués conformément à leur usage habituel et à ne rien faire qui puisse les endommager.

Pendant toute la durée de la location, le client s'engage à assurer l'entretien du matériel loué et à le protéger contre toute dégradation, vandalisme, surcharge, intempéries, pluie, vent, neige, gel. Le client n'a droit à aucune indemnité en cas d'interruption de fonctionnement du matériel loué.

Le client certifie être apte à utiliser les matériels loués. Aucune modification ne pourra être apportée au matériel loué. Le matériel détérioré ou non restitué sera facturé au client à sa valeur de remplacement à neuf, augmentée d'une indemnité destinée à couvrir l'indisponibilité (liste sur simple demande).

#### 8 - FACTURATION

En fonction de la durée de la location du matériel et selon le tarif en vigueur, une facture sera établie à son retour et après contrôle du matériel.

#### 9 – REGLEMENT

La facture est établie en euro et payable au comptant à la date de règlement indiquée sur la facture. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Conformément à l'article L441.6 du code de commerce, il est convenu que le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera : une pénalité de retard égale au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, à compter de la date d'exigibilité et sur la totalité des sommes restant dues ; des frais d'intervention de contentieux ; Memento Vintage pourra exiger à titre de clause pénale une indemnité égale à 15 % des sommes dues, des frais judiciaires, ainsi que conformément au décret N°2012-1115 du 2 octobre 2012 une indemnité forfaitaire minimum de 40€ pour frais de recouvrement sans exclure la possibilité de réclamer au débiteur, sur justification, une indemnisation complémentaire, conformément au décret N°2012-1115 du 2 octobre 2012. En cas de paiement différé ou à terme, le simple fait d'une remise d'un effet de commerce ou d'un chèque, ne constitue pas un paiement, seul le sera son encaissement effectif à l'échéance convenue. En cas de retard de paiement, Memento Vintage se réserve le droit de suspendre toutes les prestations en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance prévue sur la facture entraîne l'application de pénalités de retard fixées à l'alinéa 9 (règlement).

Memento Vintage se réserve le droit de compenser les factures en cours avec les sommes en sa possession versées par le client et de quelque nature qu'elles soient.